



## cave 3 lots propriétaire

-----  
Par dany74

Bonjour Mesdames, Messieurs

En tant que propriétaire de mon appartement, je détiens également une cave qui porte le numéro 6.

Dans cette même cave, on trouve deux autres caves portant les numéros de lot 7 et 8, qui sont la propriété d'un autre propriétaire. En 1996, j'ai acquis les deux caves, le lot numéro 7 et 8. Il suffit de les diviser par des planches, sans utiliser de portes. Je suis en possession des lots numéro 6, 7 et 8 depuis 29 ans.

Mon interrogation Je possède ces trois caves et j'ai retiré les séparations pour en faire une seule cave. Puis-je aller chez un notaire pour obtenir une seule cave ? Je dois me renseigner sur un syndic, je vais être tenu de régler pour trois lots. Je dispose d'une unique cave 3 en 1. Si c'est le cas, les frais de notaire sont-ils importants ?

Merci pour votre réponse.

Je vous souhaite une excellente journée,

Avec mes salutations distinguées.

Dany74

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous êtes propriétaire des lots 6,7,8 vous pouvez sans problème supprimer la cloison entre ces lots pour profiter d'une seule grande cave.

Par contre sur le règlement de copropriété, resteront toujours 3 lots.

Si vous voulez modifier ce règlement ceci ne changera rien à votre quote-part de charges :

exemple de répartition :

lot 6 : 4/100

lot 7 : 3/100

lot 8 : 5/100

le nouveau lot aura 12/100, et donc aucune économie donc aucun intérêt à les regrouper.

D'autre part les frais pour créer ce nouveau lot global seront élevés et ne seront compensés par rien :

- honoraires du syndic
- honoraires du notaire
- droits d'enregistrement

Et vous ne pourrez plus les vendre séparément.

-----  
Par dany74

bonsoir ,je vous remercie de votre réponse bonne soirée

Cordialement,

dany74